

DEPARTEMENT DU GERS

**Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 02/03/2015
 Date de séance : 10/03/2015
 Date d'affichage : 19/03/2015
 Numéro d'ordre : 2015-03-020

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	52	56

L'an deux mille quinze, le mardi 10 mars, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Villefranche d'Astarac, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADCY, Jean Vincent PISONI, Christophe MEAU, Catherine HEURTEUX, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Françoise DASTUGUE, Christiane PASQUINET (suppléante de Jacques SERIN), Alain de SCORRAILLE, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, André MARQUISSEAU, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Alain CARRIERE, Paul BURGAN, André LAFFONT, Séverine CARCHON, Fabrice POURCET, Bernard MONLIBOS.

Le quorum est atteint

Etaient absents excusés : Christophe LABBE, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés avec procuration :

Sandrine DEDIEU a donné procuration à Bruno GABRIEL.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Éric BALDUCCI a donné procuration à Alain CARRIERE.

Éric TRUFFI a donné procuration à André LAFFONT.

Secrétaire de séance : Francis CHABROL

Objet : Contribution à Gascogne Vallée

Monsieur le Président expose à l'assemblée l'appel à contribution de Gers Développement dans le cadre de son projet Gascogne Vallée au titre de l'année 2015 pour un montant de 14 373.00€.

Gascogne Vallée est un projet né de la volonté des élus gersois pour développer économiquement le Gers. Ce projet mobilise un large nombre d'acteurs sur le terrain dans le but de promouvoir les nombreux atouts économiques du département.

A ce titre, Gascogne Vallée veille à promouvoir auprès des professionnels les zones industrielles, artisanales et commerciales sur l'axe Auch-Toulouse dans le cadre du projet Plan RN 124.

Ainsi, Monsieur le Président propose à l'assemblée de contribuer aux projets de Gascogne Vallée par l'attribution d'une contribution d'un montant de 14 373.00 € pour l'année 2015.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire à l'unanimité décident :

- D'inscrire la contribution à Gascogne Vallée d'un montant de 14 373.00€ au budget primitif 2015 à l'article 6554.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme



Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre